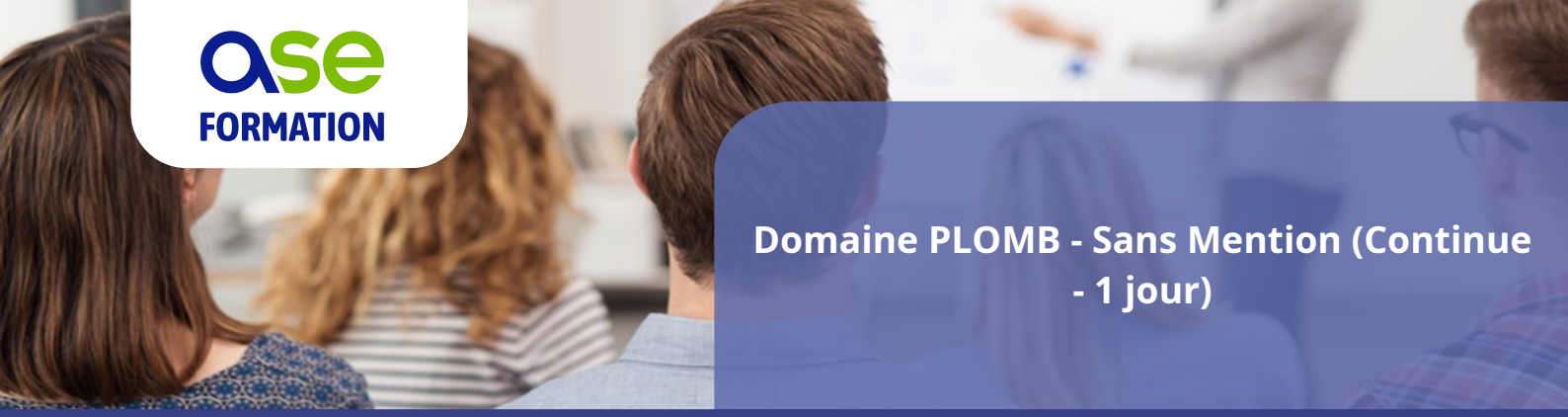

Domaine PLOMB - Sans Mention (Continue - 1 jour)

Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.

7 heures

TARIF PUBLIC
A partir de 199,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning, exercice pratique à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360 °, étude de plan, corrigés en ligne. Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion.
Examen de validation des acquis : QCM entre 30 questions (score min à atteindre 75%)

FORMALISATION
Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS
Nombre maximum : illimité 0

PUBLIC

Toute personne certifiée dans le domaine plomb souhaitant valider sa journée de formation continue obligatoire durant son cycle de certification de 7 ans (obligatoire entre la 1ère et la 4ème année ainsi que dans les 18 mois précédant la fin de son cycle de 7 ans).

PRÉREQUIS

Etre certifié dans le domaine

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.

OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Continue, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine Plomb sans mention. Maîtriser la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation et des protocoles d'intervention lors du repérage ; Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb ; Maîtriser l'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb ; Savoir faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité ; Savoir élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

Domaine PLOMB - Sans Mention (Continue - 1 jour)

PROGRAMME

Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques dans les domaines relatifs à la règlementation du Constat des Risques d'exposition au Plomb (CREP), à savoir : Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment ; L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures ; L'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains des composés du plomb dans les peintures ; Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures ; Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb : connaissance des situations et compréhension des mécanismes exposant des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants ; conséquences sur la santé de l'exposition au plomb ; Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb, Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation ; Les normes et les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation, les méthodes de prélèvement et les principes et méthodes d'analyse chimique ; L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un CREP.

FORMATEURS

Module e-learning - Nos formateurs référents (plus de de 5 ans d'expérience métier) répondent à vos questions sur la hotline de notre plateforme LMS tout au long de votre parcours.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

89 %

Taux de réponse : 88% (134 participants ont répondu / 18 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46